

Crédit aux entreprises de plus en plus dur à obtenir



Michel Vermaerke, président de Febelfin

Des volumes de crédit normaux sont disponibles pour les entreprises, mais les conditions pour les obtenir se sont encore durcies, surtout pour les toutes petites entreprises, ont indiqué jeudi le patronat et le secteur financier belges lors d'une conférence de presse.

Les entreprises reportent davantage d'investissements en raison de la crise: c'était déjà le cas de 59% d'entre elles en novembre 2008 (date de la dernière étude sur le sujet), c'est désormais vrai pour 65%.

Demandes en baisse

Ces chiffres ressortent du dernier "baromètre du crédit" de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), du CRiON (courtier spécialisé en assurance-crédit) et du Centre de connaissances du financement des entreprises (CeFIP).

Corollaire, les demandes de crédit continuent de baisser, malgré un volume de crédit disponible auprès des banques qui reste "normal", selon Febelfin, la coupole du secteur financier belge.

La cause principale de cette situation, ce sont les conditions d'octroi plus sévères que les banques imposent, tant pour les crédits existants que pour les nouveaux crédits: près d'une entreprise sur deux estime désormais que les garanties financières sont nettement plus nombreuses ou plus strictes qu'en novembre dernier.

Freins

"En cette période de crise, les banques tendent vers un risque zéro et réclament toujours plus de garanties, surtout pour les petites entreprises; elles réclament aussi davantage d'informations sur les entreprises ce qui, combiné au prix du crédit, constitue autant de freins à l'investissement", explique Frédéric Lernoux, du CeFIP.

Concernant le prix du crédit, les taux d'intérêt ne suivent pas la baisse des taux de la BCE. "Les banques ont augmenté leurs marges pour couvrir le risque", justifie Febelfin, qui constate aussi

que la conjoncture pèse sur l'évaluation des dossiers de demande de crédit.

Le CeFIP note cependant que la confiance des entreprises dans les banques reste de mise.

Crédit complémentaire

Côté patronal, la FEB appelle les entreprises confrontées aux problèmes de trésorerie et de liquidités à ne pas systématiquement se tourner vers le crédit. Elle recommande d'optimiser la gestion des stocks et des délais de production, d'investir dans le suivi du paiement des clients ou dans l'assurance-crédit.

A ce sujet, elle réclame une décision avant les vacances politiques pour Belgacap, ce système par lequel l'Etat belge va garantir aux entreprises une ligne de crédit complémentaire à celle déjà fournie par l'assureur-crédit.

C'est d'autant plus nécessaire que les entreprises sentent que les limites pour les assurances-crédit baissent et que les primes ont augmenté.

Médiation

Les quatre organismes recommandent essentiellement aux entreprises qui connaissent des difficultés de s'adresser au médiateur fédéral du crédit pour obtenir assistance et conseil (www.mediateurducredit.be).

Le CeFIP met plus particulièrement l'accent sur les outils publics disponibles tels que les prêts publics subordonnés du fonds de participation (type Initio) ou les garanties supplétives régionales. Un aperçu complet des mesures publiques est disponible sur www.cefip.be. (belga)

09/07/09 14h12